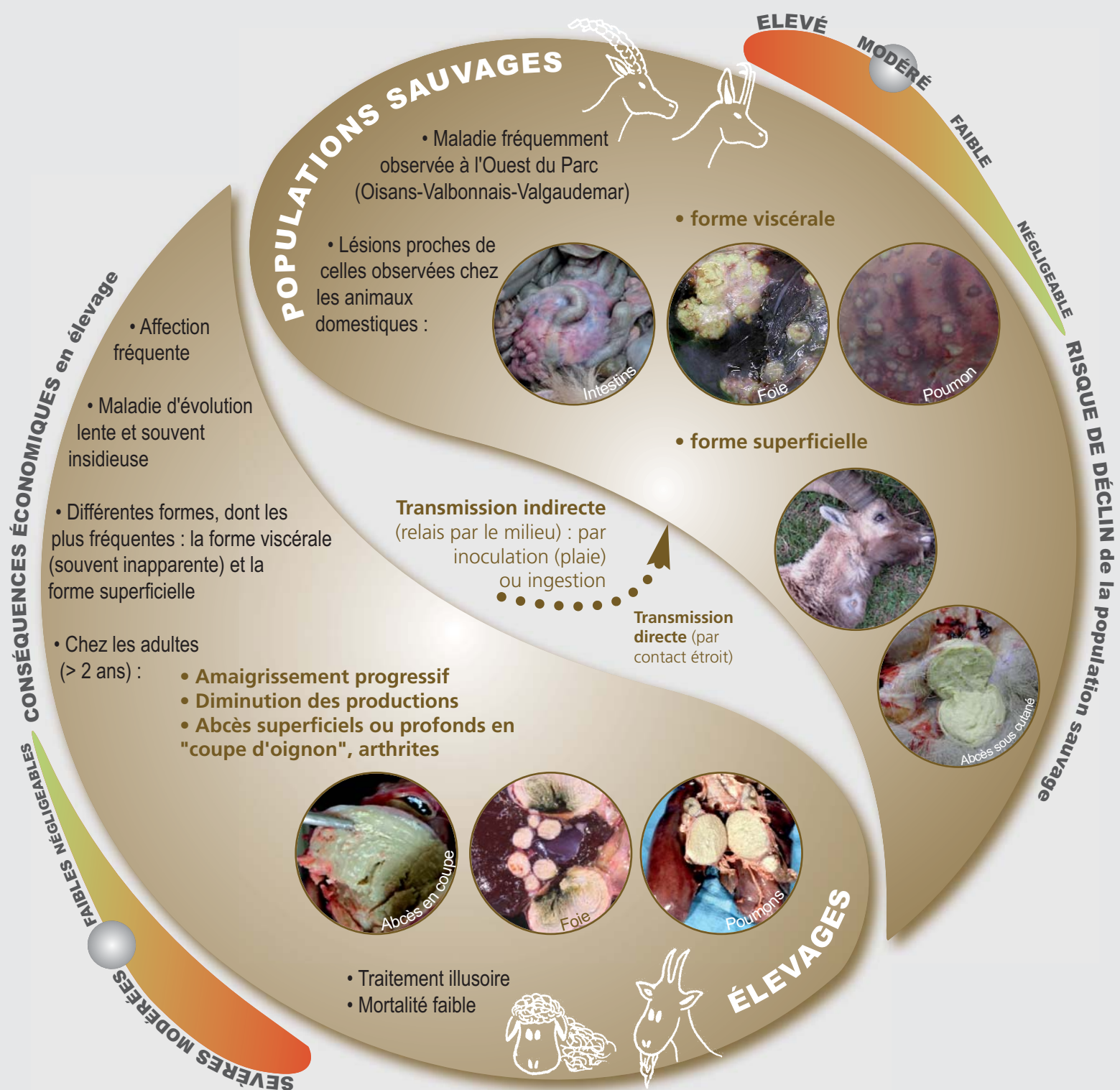




La maladie des abcès

MALADIE	bactérienne ■	virale □	parasitaire □	
MALADIE RÉGLEMENTÉE (déclaration obligatoire, mesure de police sanitaire)	oui □		non ■	
RESISTANCE DE L'AGENT PATHOGENE	fragile □ (heures / jours)	peu résistant □ (jours / semaines)	résistant □ (semaines / mois)	très résistant ■ (mois / années)
RISQUE DE TRANSMISSION				
• animaux domestiques ↔ sauvages	oui ■	[directe ■ indirecte ■]		non □
• chiens (risque de transmission ou relais de contamination)	oui □			non ■
• Homme	oui □			non ■



Actualités

• En Oisans et en Valbonnais, les autopsies des ongulés sauvages révèlent régulièrement la présence d'abcès multiples dans le cadre de la veille sanitaire. L'isolement de la bactérie en cause a pu être réalisé à plusieurs reprises. [source : PNE, LDAV 05]

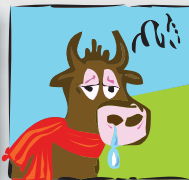
• Près de 75 % des exploitations de petits ruminants domestiques sont atteintes par la maladie des abcès avec en moyenne 5 % des animaux atteints. [source : FRGDS PACA]

Modes de gestion spécifiques

PRÉVENTION et SOINS



1

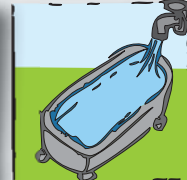
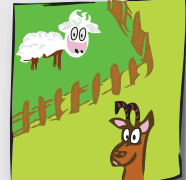


2

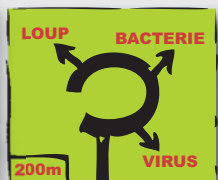


3

GESTION DE LA MALADIE et DE SA TRANSMISSION



4



1 Le tri des animaux ayant des abcès visibles (sous-cutanés, ganglionnaires superficiels, mammaires ou podaux) réduit considérablement les risques de contamination des alpages par écoulement de pus.

2 Les plaies sont les principales portes d'entrée de la bactérie. Les soins de plaie limitent les contaminations.



3 Le matériel d'élevage, principalement les tondeuses et cornadis, sont responsables de l'inoculation bactérienne au niveau de plaies. L'utilisation d'aiguilles à usage unique limite les contaminations entre animaux lors des traitements collectifs.

4 La bactérie responsable de la maladie des abcès est très résistante dans le sol, en particulier dans les sols humides. Le déplacement régulier des abreuvoirs en zone sèche, ainsi que le roulement régulier des parcs de nuit, surtout en période de pluie, contribuent à réduire le risque de transmission. Le chaulage des parcs après leur utilisation permet de réduire la contamination des sols et les risques de transmission aux animaux sauvages.

Limites

- La forme viscérale de la maladie reste souvent inapparente, mais l'excrétion existe malgré tout.
- La gestion des maladies à réservoir tellurique reste très difficile d'où l'intérêt de la prévention afin de limiter les risques de contamination des alpages.

Pratiques à risque



- En élevage comme en alpage, la vidange des abcès réalisée à même le sol constitue une source de contamination importante pour les animaux domestiques comme sauvages.